L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 24 MARS 1886.

Théâtre de l'Opera.

Le Cœur et la Main a été le succès de la saison, et assurément le plus légitime. La partition est une œuvre charmante dans son genre, qu'elle dépasse même parfois ; la texture de la pièce—livret et musique—convient à merveille aux sujets de la troupe de l'Opéra ; chacun y est à sa place ; et les principaux rôles en sont tenus d'une façon charmante.

On entend volontiers plusieurs fois la partition de Lecocq ; à chaque audition on y trouve vraiment plaisir nouveau. Cela est frais, spirituel, coquet, et souvent même très chaud comme mélodie. De nombreux jolis détails aussi dans l'orchestration.

Le bénéficiaire d'hier soir, M. Geraizer n'avait point à sa disposition une nouveauté, une première ; et très judicieusement il a choisi cette opérette, c'est-à-dire celle qui, croyons-nous, a eu, cette année, le plus grand nombre de représentations. Le choix lui a porté bonheur, comme lui-même, il avait porté bonheur à l'ouvrage ; un prêté pour un rendu.

La salle était abondamment garnie ; pour se mettre au diapason du titre, le public a applaudi de tout cœur le bénéficiaire et lui a donné à main pleine fleurs et cadeaux.

Puis, et c'est là un trait tout à l'éloge de M. Geraizer, et que nous aimons à noter ici, les marques de sympathie ne lui sont pas venues de la salle seulement.

Au moment de son entrée, ou plutôt de sa descente en scène, nous avons pu remarquer plusieurs de ses camarades—femmes et hommes—qui avaient presque franchi les portants des coulisses, pour joindre leurs bravos à ceux du public. Cette manifestation-là n'est pas de tous les jours; elle a dû être fort douce à l'artiste.

Dans notre prochain bulletin artistique nous reviendrons probablement sur cette représentation, qui a très joliment marché d'un bout à l'autre. Pour le coup ce gourmand de parterre a demandé et obtenu jusqu'à trois fois les couplets du *Casque. Casque c'est qu'ça !* demande le roi, en cascadantsur les mots.

L'assistance de la salle lui a prouvé, une fois encore, qu'elle est d'avis que *ça* est un des morceaux les plus scéniques du répertoire de Lecocq.

L'indisposition de M. Caisso persistant, M. Lefèvre a tenu hier le rôle de Morales, où il a reçu fort bon accueil.

Demain, quatrième représentation de *La Fille du Tambour Major.*

Samedi, première soirée de *La Princesse des Canaries,* trois actes de Lecocq aussi. Le fécond compositeur, toujours en verve, ne paraît pas prêt à passer la main.

MUSIQUE DE CHAMBRE. — A ce soir l'avant dernier concert de Mme Marguerite Samuel. Nous l'avons dit, l'impression causée par les deux premiers a été très vive ; si vive que demande a été faite à l'artiste de changer en soirée la matinée qu'elle avait d'abord annoncée.

Cette substitution lui vaudra—du côté des hommes—un public beaucoup plus nombreux.

Le *quartette* 4 de Mozart, piano, violon, alto, violoncelle; l'andante de la *Grande Sonate,* en mi bémol, de Weber, solo de piano par Mme Samuel; le final de la *Seizième Symphonie,* de Haydn, arrangé pour piano, violon et alto ; le *Rondo Capricioso,* de Mendelssohn, solo de piano par Mme Samuel; enfin le *Septième Trio* de Beethovan, pour piano, violon, violoncelle, tel est le programme qui sera exécuté ce soir. Il n'a pas besoin de recommandation ; ces noms parlent haut.

Mme Marguerite Samuel sera secondée par MM. Mouna, Kaiser, Dantonnet, Greuling.

Ce concert qui aura lieu au Salon du Grunewald Hall, commencera à 8 heures précises.

GRAND OPERA-HOUSE.—Pour la seconde fois le Star Dramatic Company se transportera, dimanche prochain 28 mars, au Grand Opera House, afin de céder le St-Charles, que va occuper durant une semaine la troupe dramatique dirigée par M. Andrews.

Le Star Dramatic Company reprendra au Grand Opera House un drame en 5 actes que connaît déjà notre public : *The Corsican Brothers.* Jamais il n'aura été monté ici avec autant d'éclat. Décors, accessoires, effets mécaniques, tout y sera nouveau.

On nous prie d'annoncer que le bureau de location sera ouvert dès demain 25 mars.

THÉATRE ST. CHARLES. — Le drame de Tom Taylor : *Ticket-of-leave man* sera joué ce soir pour la cinquième fois. L'effet produit par ces cinq actes assure jusqu'à la fin de la présente semaine recette et succès. Cette pièce sera jouée samedi pour la dernière fois.

Dimanche nous aurons le début de la troupe dirigée par M. Andrews. Elle débutera dans le drame à grand spectacle : *Michael Strogoff,* une adaptation de l'ouvrage de Jules Verne.

—M. Lawrence Barrett, le célèbre artiste que nous n'avons pas entendu depuis longtemps, a conclu un engagement avec M. Bidwell. Sa rentrée aura lieu, au Grand Opera House, le lundi 5 avril. Nous ferons connaître prochainement le drame qu'il aura choisi pour cette première soirée. Il n'est pas besoin de dire qu'elle sera très attendue.

THÉATRE FARANTA.—Le *Carnival of Novelties* va son train au théâtre Faranta. La troupe De Vere compte un personnel nombreux, et son programme justifie bien le titre qu'elle s'est donné. Du nouveau et de la variété.

Le Journal du Havre :

Il y a quelque temps, est morte, près de Varsovie, une paysanne de vingt-sept ans, qui était enceinte de sept mois. La mort arriva inattendue sans avoir été précédée d'aucun symptôme de maladie. Toutefois, comme la défunte avait été souvent maltraitée par son mari, on soupçonna celui-ci d'avoir tué sa femme.

Ce bruit parvint à la connaissance de l'autorité qui fit immédiatement exhumer le cadavre. Quel ne fut pas l'étonnement de la commission judiciaire et de toutes les personnes qui assistaient à l'exhumation, lorsque, en découvrant la bière, on trouva, aux pieds du cadavre de la femme, un enfant mort, nouveau-né. Cet enfant était arrivé à son entier développement; il était venu au monde dans la tombe où il avait vécu quelques heures. Ainsi, le tombeau de sa mère avait été, en même temps, son berceau et sa tombe.

Quant à la mère, on a constaté qu'elle avait été enterrée vivante, mais ayant perdu connaissance, et qu'à son réveil elle était accouchée de son enfant au milieu de souffrances atroces. Ces souffrances ont été révélées par le sang qui s'était desséché sur les lèvres de la pauvre femme, par sa langue que ses dents avaient broyée et par les doigts des mains qui étaient convulsivement pressés les uns contre les autres.

M d'Ahlières a déposé, sur le bureau de la Chambre de France, un projet de loi tendant à ce que lorsqu'un département, une commune ou une Société agricole aura voté une somme destinée à être employée en primes aux reproducteurs approuvés de nos races de chevaux, dans les pays et les conditions qu'aura déterminés un arrêté ministériel, l'Etat donnera une somme égale.

Le port situé au nord de la baie d'Halong, communément appelé, par les Français, Hong-Gai ou Hong-Gay, prendra, désormais, le nom de Port Courbet, en souvenir du glorieux amiral.

Des ordres ont été donnés par le ministre de la marine pour qu'une rectification en ce sens soit faite sur toutes les cartes et publications de son département.

Une anecdote inédite concernant Desbarolles, le célèbre chiromancier français.

Un jour—cela se passait il y a déjà longtemps, Desbarolles s'occupait, depuis quelques mois seulement, de chiromancie—un jour, dis-je, un monsieur vient le trouver.

—Monsieur Desbarolles, lui dit-il, j'ai beaucoup entendu parler de vous par Alexandre Dumas. Il paraît que vous lisez le passé et l'avenir dans la main. Je vous confie la mienne. Qu'y voyez-vous ?

Desbarolles regarda le nouveau venu, et sans lui demander son nom, prit sa main :

—J'y vois des aptitudes spéciales. La faculté d'écrire vite et beaucoup. Une certaine connaissance des hommes. Une profonde envie de faire fortune. Vous serez riche, pour ne plus l'être.

—Quand ne le serai-je plus ?

—Quand vous mourrez.

—Monsieur, reprit le visiteur, j'ai toujours considéré la mort comme une faillite.

—La plus honorable.

—Pourquoi ? c'est la plus facile.

Le visiteur quitta Desbarolles sur cette réplique.

Il s'appelait Emile de Girardin.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1886.—Indications—Beau temps, un peu plus chaud, vents variables tournant au sud.

Température du 23 mars 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	54	12
Midi	70	21
3 P. M.	74	23
6 P. M.	68	19½

Nlle-Orléans, 23 mars 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	55	Nashville, Tenn	53
Augusta, Gie	59	Pittsburg, Ple	33
Savannah, Gie	62	Cairo, Ill	54
Mobile, Ala	68	Davenport, Iowa	41
Montgomery, Ala	67	Dubuque, Iowa	39
Vicksburg, Miss	77	Keokuk, Iowa	46
Galveston, Tex	69	La Crosse, Wis	42
Indianola, Tex	73	St-Louis, Mo	53
Shreveport, Le	78	St-Paul, Minn	38
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	60
Chattanooga, Tenn	54	Omaha, Neb	55
Cincinnati, O	43	Yankton, D. T	55
Louisville, Ky	49	Key West, Fla	67
Memphis, Tenn	63	Nlle-Orléans Le	74

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

Jas. Heaton à Mlle Angèle Purcey.
Chas. Albert Bachemin à Mlle Victoria St-Alexandre.
Jos. Angelo à Mlle Annie Chambers.
George Schaub, Jr. à Mlle Amelia Scherer.
Adam Haber à Mlle Henrietta Miller.
Henry Schlumbrecht à Mlle Johanna Lickefelt.
Ernest Doucet Jr., à Mlle Nellie Wiltz.
Wm. Butz à Mme Veuve Anna Graf.

Naissances.

Mme Joseph N. Cheri, une fille.
Mme Emile Barbé, un garçon.
Mme Thos. W. Bourdet, un garçon.
Mme Emanuel Dreifus, une fille.

Décès.

Harry Pickens, 13 ans, 221 rue Magazine.
Pierre Canelle, 82 ans, rue Enghien, près Royale.
Catherine Washington, 2 ans, 94 Gaiennée.
Joséphine Casnave, 18 ans, 15 rue Gasquet.
Mme Kennedy, 82 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Sallie Burden, 83 ans, 102 rue Gasquet.
Sarrah O. Pierce, 9 mois, 335 rue Douane.
Antoine A. Léon, 1 mois, 292 rue North Roman.
Mme Magdalena Sanders, 75 ans, 841 rue Bourgogne.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Margaret Goudeau à Chas Hernandez, un terrain et bâtisses dans le 1er District, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Liberté et Howard....$1400

Abraham A. Yates à William A. Phelps, une portion de terre et bâtisses dans le 4ème District, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Brainard, Philip et Baronne....$5,000

Vve F. Coquet et Mlle M. F. Coquet à Mme Félicité Ramos, veuve de Henry Joseph Rivet, un terrain dans le 2me district, dans l'ilet compris entre les rues Marais, Villeré, Esplanade et Chemin du Bayou....$825

Catherina Gotts à Frank Welsh, un terrain dans le faubourg Livaudais, 4me district, dans l'ilet compris entre les rues Live Oak, Magasins, Première et Deuxième....$1,200.

James Johnson à Pressby Johnson, un terrain dans le 4me District, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Washington et Sixième....$400

George Schuermann à Nicholas Stauder, trois terrains et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Tchoupitoulas, Washington, Sixième et Livaudais....$1,750

George S. & John F. Ulmer à George A. Hero, un terrain dans le 4me District, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Rousseau, 3me et 4me....$500

Albin Rochereau à Edwin A. Blakeman, un terrain dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Tchoupitoulas, Foucher et Aline....$450

Vente par le percepteur de taxes du 1er district—

L. Banks, H. White, P. S. Wood et E. Carter à Sam Henderson Jr., un terrain dans le 1er district, dans l'ilet compris entre les rues Howard, Freret, Julie et Cypress....$1 90

Voyageurs arrivés.

HOTEL ROYAL.

Geo. H. Clark et femme, Providence, R. I.; Jno Owen, C B Owen, Utica, N. Y.; M. et Mme Walter S. Chapin, Mlle Ransom, Albany, N. Y.; F. K. Whiton, Hartford, Conn ; Lawson Valentine, New-York ; C. T. Ashley, Rochester, N. Y.; W. B. Benedict, Graham, Texas; J. Frank Davidson et femme, Mobile, Ala.

Cour de circuit des Etats-Unis—Le jury, dans l'affaire de Robt. T. Lessley, du Mississippi, contre J. B. Newman & autre, a rapporté un verdict affirmatif de $2,171.44, avec intérêt.

Gain de cause a été donné à la défenderesse dans le procès de Wm Hurley contre la compagnie du chemin de fer "New Orleans & North Eastern."

Col T. Redwitz contre Chas Wick—Jugement en faveur du demandeur.

Cour civile de district.—La succession d'André Bordenave et celle de Mme Marie Susane McCormack ont été ouvertes hier.

Katherine Newhart et Catherina M. Glaser demandent leur mise hors de tutelle.

Prairie State Loan et Trust Co. vs. W. B. Stansbury et Cie et E. A. Burke—Action en recouvrement de $325 sur un billet à ordre.

Dr F. Beugnot vs. Chas. Lafitte—Action enrecouvrement de $15,000 sur 3 billets à ordre.

Smith, Bros., & Cie., vs Thos O'Malley—Action en recouvrement de $1,100, valeur reçue.

Les héritiers de Thos S. Serrill ont été reconnus et mis en possession de la succession.

John M. Closkey vs Hatch & Johnson—Jugement de $3,116.

Leonard Sebrayot vs South Ins., Co.—Jugement de $2,445.

Les héritiers d'Archibald Mitchell ont été reconnus et mis en possession des biens du défunt.

Elizabeth Machado vs Vincent Bonnet—Les religieuses du couvent des Ursulines sont mises en demeure de faire connaître les raisons, si elles en ont, pour lesquelles la plaignante n'est pas autorisée à aller voir deux fois la semaine sa fille qui se trouve renfermée dans ledit couvent.

Succession de Selma D. Bobb—Lucie E. Reeder, Mme Joséphine Hamilton et Jessie M. Creighton demandaient que le testament de la défunte fut invalidée, parce que des chiffres y avaient été altérés. La pétition a été repoussée.

Cour Criminelle.—Section A—Juge Roman—Le ministère public a abandonné les poursuites qu'il dirigeait contre Wm Clark pour détournement de fonds ; Thomas Dolan, Thomas Fisher et Thomas Garvez, pour vol ; Tim Donelly, pour actes de violence.

George Hart s'est avoué coupable de simple attaque brutale sur la personne de Louisa Derrick, le 10 du mois dernier, et a été condamné à 3 mois de prison.

Le grand jury est saisi de plusieurs affaires importantes ; hier il en a interrogé les témoins.

Section B—Juge Baker—

Le ministère public a renoncé à poursuivre Stoney Flemish pour la transmission d'une fausse alarme d'incendie ; Gustave Merkel, pour tentative de vol avec effraction ; Merkel est sous le coup d'une condamnation de deux ans de travaux forcés ; Dan Taylor et Alcide Milton, pour tentatives de vol.

John Byrnes a été condamné à 3 années de travaux forcés pour vol ; Joseph Madden et Michael Collins, à deux mois de détention pour faux emprisonnement.

Cour du recorder Davey.—John M. Whitaker, homme de couleur, a été envoyé devant la Cour Criminelle sous l'inculpation d'attaque à main armée.

Eugène Piogle ; vagabondage : interné à la maison de correction.

Vito Serafino ; violation d'une ordonnance sanitaire : $25 d'amende.

John McGovern ; ébriété : envoyé à la maison de correction.

Pat Smith ; bris de paix à l'hôpital de charité : 30 jours d'incarcération.

Frank Graves ; conduite tapageuse : $25 d'amende.

Cour du recorder Burthe—I. C. Bent, petit décrotteur : manque de respect à un agent de police : vertement tancé.

Abraham Anderson ; conduite malicieuse : $5 d'amende.

J. Bolt et J. W. Latham ; bris de paix: $25 d'amende, chacun.

Des plaintes diverses sont déposées contre Elijah Cowden, Marie Cunningham, Annie Evaret, et Mme Marie Seals.

Rixe.—Une rixe a eu lieu hier matin, à neuf heures et demie, sur la levée, entre les rues Louisa et Clouet, rixe à laquelle plusieurs journaliers des deux races se sont trouvés mêlés. Un nommé Hugh Stewart, jeune homme de 18 ans, blanc, en s'interposant entre les combattants, a reçu dans le bas ventre un coup de couteau. L'homme de couleur qui, croit-on, l'a blessé, a déclaré à la salle de police où on l'a enfermé, se nommer Elijah Crowden.

Il dit que deux blancs, sans provocation aucune, l'ont roué de coups, et que c'est cette brutale attaque qui a motivé l'intervention des autres hommes de couleur qui travaillaient tout près de là et qui lui ont prêté main forte.

Coton en feu.—Un spectacle curieux s'est offert aux regards des passants hier, à deux heures de l'après-midi, rue Decatur au coin de la rue St-Louis. Un camion chargé de quinze balles de coton se dirigeait vers la rue du Canal, lorsque tout à coup une fumée épaisse s'est élevée du milieu des balles, au grand étonnement du conducteur du véhicule et de la foule. Un appareil Babcock est arrivé bien vite et a éteint le feu qui avait attaqué plusieurs balles et qui menaçait les autres. La perte est d'environ deux cents dollars. Un fumeur aura, par mégarde, laissé tomber sa cigarette sur le coton, seule façon de se rendre compte de cet étrange incendie.

Conseil municipal.—Le maire *pro tem,* M. Farrell, a occupé le siège de la présidence hier soir à l'ouverture de la séance de nos édiles.

Le voyer de la ville, M. Brosman, a dit dans un rapport que les fermiers des quais avaient dépensé $10,599 22 pour des travaux de réparation.

Le comité de l'Ordre public a fait un rapport favorable à l'ordonnance qui limite à 8 heures par jour le travail des journaliers que la municipalité emploie.

La communication de certains résidents de la rue du Canal protestant contre le pavage en asphalt de la partie de la rue du Canal comprise entre les rues Claiborne et Dupré, a été soumise à la considération du comité des ponts et chaussées.

L'ordonnance pourvoyant au paiement d'une somme de $2868.75 à la compagnie du gaz de Jefferson pour l'éclairage d'une partie de la ville au mois de février dernier, a été adoptée.

M. Burke a présenté un projet d'ordonnance autorisant le maire et le trésorier de la ville à faire un emprunt d'argent à 6 pour cent d'intérêt pour le paiement des dépenses de l'administration, emprunt qui sera remboursé dès que les recouvrements de la ville le permettront.

Une ordonnance a subi lecture finale; elle pourvoit au paiement de l'entrepreneur Wellman qui a construit la maison de pompe de la compagnie Columbia No 5 ; au paiement des services des bateaux à immondices, mois de janvier; et au paiement des fournitures au département de la police.

M. Garidel a présenté un projet d'ordonnance ayant trait à la construction d'un pont en fer sur le Bayou St. John, à l'extrémité de la rue Esplanade, pont qui sera payé par le fonds des améliorations publiques de l'année 1886-87. Après force discussions, l'ordonnance a été adoptée.

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans.—Aujourd'hui, a lieu à l'Exposition, le concours des Bébés. On les y attend en compagnie de leurs sœurs, de leurs cousines, de leurs tantes, de leurs gardiennes, égalité complète entre tous impartialité la plus parfaite de la part des juges.

Voici les noms des Dames patronesses : Mmes Eugène Soniat, Jennie C. Nixon, Thos. J. Semmes, J. A. Hincks, Ed. Bermudez, L. Dolhonde, H. Farjas, Jos. H. Oglesby, Jno. W. Glenn, Dr. Kennedy, Wm Muller, W. H. Hyatt, Jas. Bradford, Victor Forstall, V. Ducatel, Chas. Gayarré, G. N. Braughn, J. B. Lallande, A. R. Browne, D. F. Jones, J. Hanna.

Noms des Dames du comité de Réception :

MMlles Cora Semmes, Cora Slocomb, Lena Jackson, Louise Braughn, Maggie Poché, M. Guesnard, Alice Aldigé, Marie Breaux, Mildred Lee, Corinne Urquhart, Sadie McKenny, Odile McCall, Mamie Robinson, Lucie Claiborne, Pet Jamison, Aimée Denis, Laura Locoul, Jessie Gilmore, Ella Bright, Belle Norton, Celeste Stauffer, Katie Lombard, Mathilde Bell, Clarisse Marston, Rose Labatt, Elise Vaught, Joséphine Throckmortin, Bertie Todd, Louise Butler, Anna Brand, Emma et Louise Villeré, Bianca et Laurence Lanaux, Ella Violett, Ella Mehle, Cora Richardson, Lily Moore, Jennie Kruttschnitt, Rita Rathbone, Jennie Cage, Miller, Kernochan, Glenny, Stansbury et Corinne Castellanos.

Ventes à l'encan.

La Direction a résolu de permettre aux exposants de vendre leurs objets à l'encan, à partir de mercredi 25 jusqu'à la clôture. C'est un excellent moyen pour les marchands et le public, en général, de se procurer à bon marché les objets rares qui ont été envoyés ici de presque tous les coins du Globe.

Paragraphes.—A 2 heures 45 hier après-midi, le feu s'est déclaré sur un chaland de la compagnie dite St. Louis, Mississippi Valley Transportation Co., amarré dans le fleuve vis-à-vis la rue St. Joseph. Avant l'arrivée des pompes sur la levée, on avait éloigné le chaland du quai, et c'est au milieu du fleuve qu'on est parvenu à éteindre le feu. Il y avait à bord un fort chargement de grains qui a été endommagé pour une somme d'environ mille dollars.

—Dans la soirée d'hier, une prise de g.... s'est élevée entre Jas. Matthews, Anatole Schanan, George Moore, Henri Hezack, Alphonse Brown et Edouard Randolph. Au cours de la dispute, Matthews, armé d'un fusil de chasse, l'a déchargé sur Alphonse Brown, le blessant très grièvement à l'abdomen. Tous ceux qui se sont trouvés mêlés à cette scène de désordre ont été mis en état d'arrestation.

—Deux hommes de l'équipage du bateau du fleuve "J. Howard," les nommés Ed. Griffin et John Meyre, ont eu ensemble maille à partir. Le premier a reçu une balle de revolver dans la poitrine. Griffin, dès que le bateau a touché terre, s'est enfui.

—Ainsi que nous l'annoncions, l'instruction préliminaire de l'affaire de Cannon et complices, a été reprise hier soir devant le juge Davey.

La femme Hawkins n'ayant pu déclarer positivement que les prévenus étaient bien ceux qui lui avaient enlevé ses diamants en lui mettant le pistolet sous la gorge, Cannon, Wilson et White ont été relaxés.

—L'association dite Draining & Paving Association a tenu séance hier soir au No. 10 de la rue Carondelet; y assistaient MM. Joseph Bowling, Jacob Born, H. Dudley Coleman, Aristide Delvaille, Dr Geo J. Friederichs, Henry Ginder, J. L. Gubernator, H. R. Gogreve, J. L. Herwig, Isaac Delgado, Thomas Agnew, J. D. Hill, James M. Henderson, Wm Henderson, Dr. C. E. Kells, J. H. Keller, David Lemley, Carl Kohn Joseph Kohn, Fernand Lapeyre, George L'Hote, T. L. Lyons, Peter S. Lawton, W. R. Lyman, A. A. Magginnis, John D. Mahoney, Charles W. Mackie, Isidore Newman, Sr., William Palfrey, W. P. Ross, J. R. Tarek, Adolphe Schreiber, Geo. H. W. Timbrell, Dr. W. H. Watkins, Octave F. Vallette.

Les directeurs suivants ont été choisis:
Premier district—Isidore Newman.
Deuxième district—Aristide Delvaille.
Troisième district—Adolphe Schreiber.
Quatrième district—Edward Fenner.
Cinquième district—Peter S. Lawton.
Sixième district—Jacob Born.
Septième district—Henry Lochte.
At large—J. H. Keller.
" —Dr W. H. Watkins.

M. Edouard Fenner a été nommé par acclamation président de l'association ; et chaque membre a versé dix dollars dans la caisse pour subvenir aux premiers frais d'organisation.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. P. Sarrazin's Son & Co. vs Leurs Créanciers—No. 16,892. Division D—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires de la raison sociale de J. P. Sarrazin's Son & Co., et les membres individuellement de ladite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant Wm R. Ker, Esq. notaire en cette ville, le MERCREDI, 24ème jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et de déterminer sur l'application desdits pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues, et que A. A. Grandpré, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 18 février, 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 fév—3f au 24 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—François Guéblé vs. ses créanciers—No 17,222. Division E—Ordre de Cour—Qu'une cession des propriétés faite par François Guéblé soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés dudit Guéblé soient suspendues ; qu'un meeting des créanciers dudit Guéblé soit convoqué pardevant Omer Villeré, notaire, le MERCREDI 21 avril 1886 à 2 heures P. M.
Que, Ernest T. Florance, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dudit Guéblé.
Nlle-Orléans, 18 mars 1886.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mars—1 f p sem—pend 4 sem

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Hercules Housah vs. ses créanciers—No 17,208, Division D.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Hercules Housah soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, MARDI, le 20me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que George McLean, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 17 mars 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mars—4f en 30 jours

(Suite de la séance du 4 mars 1886 de la Chambre des députés de France.)

pêcher de laisser percer leur regret du vote des républicains: Les princes restent, dit l'un d'eux, c'est dommage ; quel service les Gauches nous auraient rendu en votant unanimement l'expulsion.

Quelques-uns d'entre eux se consolent de ce que ce service ne leur a pas été rendu en disant que la question des princes a, au moins, cet avantage pour les monarchistes d'avoir coupé en deux la majorité et d'avoir mis fin pour toujours à l'union du parti républicain. L'incident Clémenceau-Freycinet est très exploité, dans ce sens, par les journaux de Droite.

On ne peut méconnaître que l'intervention agressive de M. Clémenceau contre le ministère n'ait été ni heureuse ni politique et qu'elle n'ait été de nature à réjouir les Droites; mais il ne faut pas non plus oublier que le chef de l'Extrême-gauche, comprenant avec sa rapide intelligence la faute commise, s'est empressé d'enlever à ses paroles tout caractère belliqueux et qu'il n'a pas hésité à voter l'ordre du jour de confiance proposé par M. de Lanessan. Il est, par conséquent, au moins prématuré de parler d'une rupture irrémédiable de la majorité. Les monarchistes se sont trop pressés de se réjouir.

Du reste, comme nous le disions plus haut, qu'ils ne se trompent pas sur ce qu'a été la journée de jeudi. Cette journée, loin d'avoir été, comme l'assure avec un enthousiasme de commande le *Gaulois,* une victoire pour eux, a été une mise en demeure aux prétendants et à leurs fidèles de se garder de toutes provocations, de s'abstenir de toutes manœuvres contre la République et d'apporter un scrupule excessif à respecter les lois.

Plus la République se montre généreuse, plus elle a le droit et le devoir d'être vigilante et de ne souffrir aucune trame souterraine dirigée contre elle. M. de Freycinet l'a parfaitement compris et c'est parce que la Chambre a vu qu'il le comprenait qu'elle s'en est remise à son énergie et à sa perspicacité pour sauvegarder nos institutions de tout péril. Le refus de l'expulsion a grandi la responsabilité du gouvernement en ce qui touche les menées des princes et des partis. Cette responsabilité, le ministère, qui l'a acceptée, ainsi qu'on l'a vu par le ferme et loyal langage du président du conseil, n'entend pas s'y dérober et, le cas échéant, nulle considération ne l'empêchera de sévir contre les fauteurs de complots. Les prétendants feront bien de ne pas l'oublier.

Et maintenant qu'on en a fini avec toutes les questions irritantes, qu'après avoir traversé les défilés les plus dangereux la majorité s'est retrouvée intacte, il n'y a plus un instant à perdre pour le travail utile. La politique pure nous a assez pris de temps. Le tour des affaires est venu.

Le Journal des Débats :

Etant donné une Assemblée, divisée en trois factions de force numérique à peu près égale, étant donné trois scrutins successifs, faire en sorte que chaque fraction soit du côté de la majorité dans deux votes, et du côté de la minorité dans le troisième : tel est le joli problème d'arithmétique parlementaire que la Chambre a passé hier, cinq heures à résoudre. Elle s'en est tirée à son honneur. La Droite et les ministériels ont rejeté ensemble la proposition Duché contre les radicaux. La Droite et les radicaux ont rejeté ensemble la proposition Rivet contre les ministériels. Les radicaux et les ministériels ont adopté ensemble l'ordre du jour de Lanessan contre la Droite. C'est ce que les algébristes appelleraient une solution élégante. C'est ce que les politiques appellent du gâchis.

Le débat a été plus animé qu'instructif. M. Lefèvre Pontalis l'a ouvert par un discours où il a fort bien résumé tout ce qui peut se dire contre les mesures d'exception. M. Keller a répété, avec force digressions et sans addition utile, les arguments de M. Lefèvre-Pontalis. M. Ballue a déclaré très haut que le pays s'était prononcé pour l'expulsion. Il est vrai que ni les professions de foi ni les circulaires n'en ont soufflé mot ; mais ce silence même prouve l'unanimité des électeurs. Ils jugeaient le bannissement des princes si indispensable qu'ils n'ont pas même pris la peine d'en parler. Quant à M. Rivet, le pauvre auteur de la proposition No. 2 était dans une position bien difficile. Pour combattre la proposition No. 1, celle de M. Duché, il lui fallait établir que la république ne court aucun danger. Pour défendre la sienne propre, il était obligé de démontrer que la république est en grand péril. Il a réussi la première démonstration, qui était commode ; il a manqué la seconde, qui ne l'était pas. Le résultat est qu'il a démoli sa motion en même temps que celle de M. Duché. Ces deux débris se consoleront entre eux.

Au reste, tout le monde était mal à l'aise en ce débat ; tout le monde, y compris M. le président du Conseil, dont ce n'est pourtant pas l'habitude. Il faut savoir gré à M. de Freycinet d'avoir repoussé nettement la proposition Duché, et de n'avoir pas accepté la proposition Rivet. Mais il ne sentait pas le terrain solide sous ses pieds, et son langage s'en est ressenti. M. Clémenceau a été, d'ailleurs, encore plus embarrassé que lui. Monté à la tribune au dernier moment, immédiatement avant le scrutin, le chef de l'Extrême Gauche n'a pas trouvé un seul bon motif à donner pour expliquer son vote. Pas plus que M. Ballue, pas plus que M. Rivet, pas plus que M. Duché, il n'a pas trouvé à citer un seul petit fait qui prouvât la grande conspiration des princes, qui justifiât la criante injustice et l'imprudent aveu de frayeur auquel on prétendait pousser la république. Il a reconnu lui-même que la proposition Duché était inopportune. Alors, pourquoi la votait-il? Ah! parce que, "quand de pareilles questions sont "posées, le devoir du gouvernement est "de les résoudre." Evidemment il faut les résoudre. Le tout est de savoir comment, Le tout est de savoir si, parce qu'il a plu à une poignée de députés de formuler quelque proposition absurde, la majorité et le gouvernement seront tenus de se mettre à leur remorque. C'est la théorie de M. Clémenceau. Mais quelle étonnante conception de l'initiative parlementaire et du rôle d'un Cabinet!

La Chambre a rejeté les deux propositions ; mais elle a jugé qu'il y avait "quelque chose à faire". Sans doute, elle a craint d'être taxée d'orléanisme. Elle a donc voté un ordre du jour. Elle compte que le gouvernement "prendra, "à l'égard des membres des familles qui "ont régné sur la France, les mesures "nécessitées par l'intérêt supérieur de "la république". Qu'est-ce que cela signifie au juste? Nous n'en savons rien ; la Chambre non plus ; car il n'y a pas eu de débat. On parle de "mesures". Lesquelles? C'est la fusillade dans les fossés du donjon de Vincennes, eût répondu Napoléon Ier. C'est l'exil, répondra M. Duché. C'est un procès devant la Cour d'assises, répondront les gens qui ont quelque souci de la légalité. Puis, qu'est-ce que "l'intérêt supérieur de la répu-"blique"? Supérieur à quoi? Ces termes ne nous plaisent guère. Ils sont cousins germains de ceux de "raison d'Etat" et de ceux de "salut public". Toute cette famille de mots nous est suspecte. Mais une Chambre, qui est fatiguée, qui vote à sept heures du soir, et qui veut absolument "aboutir à quel-"que chose", n'y regarde pas de si près.

Le gros événement de la séance, c'est la rupture bruyante qui a éclaté entre le ministère et ses amis de l'Extrême Gauche et de la Gauche radicale. Cette rupture s'est moins encore marquée par les votes que par les gestes, les attitudes et les apostrophes. M. de Freycinet a été interrompu par les radicaux à chaque phrase avec une persistance, avec une brutalité qu'aurait pu lui envier M. Jules Ferry. Il en était tout étonné lui-même. Par moment, il semblait regarder, du haut de la tribune, le banc des ministres pour bien s'assurer que M. Lockroy, M. Granet, M. le général Boulanger y siégeaient en chair et en os, qu'il n'avait pas rêvé en les considérant comme ses collègues. Abandonné par 195 voix républicaines sur une question politique entre toutes, réduit à chercher dans la Droite l'appoint de la majorité qui le maintient au pouvoir, pris violemment à partie par M. Clémenceau, M. le président du Conseil a pu comprendre ce que l'on gagne à chercher à acheter par des concessions le concours de l'Extrême Gauche. La journée d'hier a dû le guérir d'une illusion. Elle a, en même temps, préservé la république d'une sottise. Ce sont deux résultats.

La République Française :

Ce vote, qui exprime le sentiment de la presque unanimité de la majorité républicaine, n'est pas l'acte de fermeté et de vigueur que quelques-uns jugeaient indispensable et urgent, mais si l'on songe que la question avait été imprudemment engagée et que l'accord ne s'était pas établi entre le ministère et les auteurs de la proposition d'expulsion, on reconnaîtra que le dénouement pouvait être plus fâcheux. Sans doute, on peut dire que des débats de cette nature, lorsqu'ils sont soulevés, doivent aboutir à des résolutions plus précises et d'une application immédiate, mais la conclusion, c'est que ces débats ne doivent être engagés qu'à bon escient, après accord préalable entre la majorité et le pouvoir exécutif.

Le Siècle :

Nous avons pleine confiance dans la vigilance du gouvernement et dans son énergie, si les circonstances les rendaient nécessaires. Nous persistons, néanmoins, à penser que l'expulsion des princes devait être votée par tous les républicains. La question eût été tranchée une fois pour toutes, au lieu qu'elle pourra revenir, de temps en temps, entraver la marche du gouvernement et jeter une certaine émotion dans le pays. Il ne reste plus maintenant qu'un vœu à formuler : c'est que l'avenir justifie la confiance du gouvernement.

Le Rappel :

Pour ceux qui douteraient encore de l'inopportunité de ces débats, soulevés étourdiment par quelques députés, ce qui s'est passé à la séance d'hier serait sans doute une démonstration suffisante. Non seulement aucun orateur n'a été en mesure d'apporter, à l'appui des projets en discussion, des arguments de quelque valeur, mais on a vu M. Clémenceau, c'est-à-dire l'un des esprits les plus nets et les plus résolus de la Chambre, ne pouvoir motiver son vote sans tomber dans des explications absolument incohérentes.

L'Intransigeant :

M. de Freycinet—y écrit M. Rochefort—n'est pas autorisé à bannir les princes. Cependant, on compte sur lui pour les empêcher de conspirer. Je serais curieux de savoir par quels procédés il y arrivera. Le prince Napoléon aussi a encouru, par l'affichage d'un manifeste, le mécontentement d'un ministère qui, n'ayant pas non plus la faculté de l'expulser, l'a enfermé trois jours à la Conciergerie, comme naguère M. Baudry-d'Asson dans le petit local. Après quoi, ledit Napoléon a repris sa liberté et même sa plume, dont il s'est servi pour écrire récemment une lettre passablement raide aux sénateurs et aux députés.

Si la Chambre n'est pas de force à voter quoique ce soit, dans un sens ou dans un autre, je me demande ce que peuvent bien y faire ceux qui continuent à y siéger.

La Justice :

Non, le rôle d'un président de conseil n'est pas de couvrir les d'Orléans de sa protection. La journée est une mauvaise journée pour la République. Il faut la réparer. Il faut, non pas avoir l'union des républicains sur le bout des lèvres, au moment où on la décrie pour se préparer une majorité dont les monarchistes forment le gros appoint.... sur la question de la monarchie ; mais aborder enfin un politique digne du nom de "République."

Et si le président du conseil ne le comprend pas...., il aura rendu un bien mauvais service à la République, et il se sera aussi rendu un bien mauvais service à lui-même.

Le Figaro :

La journée, écrit M. Francis Magnard, a mieux fini qu'on ne le croyait. L'expulsion obligatoire de M. Duché et l'expulsion facultative de M. Rivet ont été repoussées l'une et l'autre. M. de Freycinet s'est engagé à fond, et il a été récompensé de son courage. Il serait injuste et impolitique de ne pas le reconnaître.

....

Et si nous nous applaudissons du résultat de la séance d'hier, ce n'est pas seulement pour ce qui concerne la personne des princes. Nous ne sommes ni des courtisans ni des parasites. Nous saluons très bas les princes sans jamais nous aplatir devant les hommes. Nous sommes heureux surtout de constater au échec de l'esprit jacobin qui eût rabaissé la France aux yeux de toute l'Europe, qui eût créé dans le pays d'incalculables défiances, des rancunes inextinguibles.

Et maintenant que toutes les questions irritantes sont écartées, nous avons le droit de demander à la Chambre et au ministère, de travailler et de ne plus perdre le temps en épisodes bruyamment inutiles.

Le Gaulois :

La séance d'hier nous permet de rectifier nos calculs. Nous ne sommes pas 180 monarchistes sur 584 députés, nous sommes 389 ; car nous devons accepter, comme troupes auxiliaires, tous ceux qui, en refusant d'expulser nos princes, ont indiqué par là qu'ils les considèrent comme la réserve de l'avenir et la ressource des mauvais jours.

De sorte qu'à cette heure, grâce au rejet de la proposition Rivet et à l'ordre du jour qu'on lira plus loin, il résulte de la séance d'hier : 1. que la Chambre a confiance dans le ministère ; 2. que le ministère n'a pas le droit d'expulser les princes.

La plus grande victoire qu'aient remportée les monarchistes n'a pas pour date le 4 octobre 1885. Elle a pour date le 4 mars 1886.

Le Moniteur Universel :

Nous ne serons que justes en ajoutant que M. de Freycinet a parlé, dans la séance d'hier, en homme politique. Il a montré de la fermeté, de la clairvoyance, et ces qualités, par le temps qui court, ont eu bien encore plus de relief et plus d'éclat en présence de la violence impolitique de M. Clémenceau et de la confusion lamentable de ses idées. Non seulement M. de Freycinet a eu raison du mauvais esprit et des passions basses d'une certaine démocratie, il a encore mis en déroute le bataillon tapageur de l'Extrême-Gauche. Le succès est donné, et, si la République se conduisait toujours ainsi, elle aurait plus de chances de durée.

Espérons maintenant qu'on va laisser tranquilles les honnêtes gens avec la question des princes. Duché et Rivet ont été nettement invités à porter sur un autre terrain l'activité qui les dévore; ils n'ont plus qu'à s'éclipser. Quant aux princes, ils demeurent aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, des Français ayant le droit de vivre en France, et passionnés pour le relèvement de la patrie.

L'Autorité :

(M. Paul de Cassagnac y parle, en ces termes, des signataires de la déclaration lue, à la tribune, par M. Henry Maret) :

"Ce sont de braves gens et d'honnêtes gens que nous saluons avec respect.

"Et si la République ne contenait que de pareils hommes, il deviendrait honorable d'en faire partie."

A ce propos, il est intéressant de montrer comment l'article de M. Maret, journaliste au *Radical,* s'exprime sur la déclaration de M. Maret, député à la Chambre :

"Nous l'avons dit dans notre déclaration, et je le répète ici, la République ne craint pas les prétendants. Ce n'est pas une raison pour ne pas les surveiller, pour ne pas se préoccuper surtout de l'attitude des fonctionnaires de tout rang qui voudraient nous trahir à leur profit. Il faut que la République se fasse respecter et qu'on le sache bien, d'un bout à l'autre du territoire, qu'elle est le régime définitif d'un pays maître de lui-même.

"Orléans et Napoléon m'inquiéteront peu, le jour où leurs partisans ne jouiront plus de toutes les faveurs et de toutes les places. Impuissants déjà, ils ne seront plus alors que ridicules. Je ne crois pas que le peuple fasse jamais de barricades en leur faveur, le peuple n'édifie pas des trônes, il les démolit. Or, le peuple n'est-il pas désormais le maître de ses destinées !"

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—C. H. Allen vs. ses créanciers—No 16,252. Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Columbus H. Allen, individuellement et comme membre de l'ancienne maison Allen & Syme, soit convoquée et tenue pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 26e jour de mars 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de déterminer et fixer les termes et conditions d'après lesquels les propriétés rendues dans cette affaire et restant non-vendues seront vendues et qu'avis en soit donné aux créanciers.
Nouvelle-Orléans, 12 mars 1886.
[Signé] F. A. MONROE, juge.
Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
17mars—3f au 26

SIXIÈME DISTRICT

(Ville de Jefferson.)

Boîtes.

3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de Louisiane et rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magazine
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople et Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Lyons et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Lowline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

L'Institut Pasteur.

Paris, 23 mars—Les dons pour l'Institut Pasteur projeté s'élèvent à 407,500 francs. La plus forte somme a été donnée par Mme Heine ; elle est de 62,500 francs.

Une mort à l'Hôpital de Pasteur.—Les exigences du public.

Paris, 23 mars,—La nuit dernière l'un des Russes mordus par un loup et qui se sont rendus à Paris pour y être traités par M. Pasteur, et échapper ainsi à la rage, a expiré avec tous les symptômes de l'hydrophobie. Cette mort n'a en rien ébranlé la foi du grand savant dans son traitement.

Ces Russes, des moujiks [paysans] étaient arrivés ici le 10 mars, au nombre de 19 et avaient été aussitôt confiés à M. Pasteur. Tous ont été mordus par des loups furieux ; leurs corps horriblement lacérés. M. Pasteur consentit à les soigner et les plaça immédiatement dans son hôpital.

Celui qui est mort la nuit dernière, avait été soigneusement et régulièrement inoculé deux fois par jour avec du virus rabique. Cette opération a eu lien sans interruption depuis son arrivée.

Sa mort affreuse, avec tous les caractères de l'hydrophobie dans sa forme la plus grave, a sérieusement ébranlé la confiance publique dans l'efficacité de la découverte de M. Pasteur. C'est dimanche, c'est-à-dire après plus de cinq jours de traitement à l'hôpital, que parurent chez le patient des symptômes indiquant que son système était réfractaire au traitement.

Puis vinrent des souffrances atroces, qui augmentèrent d'heure en heure jusqu'au moment de la mort, alors que ses tortures avaient rendu le sujet fou, enragé.

Le corps a été transporté après le décès au laboratoire de M. Pasteur, afin qu'une sérieuse étude soit faite de ce cas.

M. Pasteur est vivement blessé des commentaires auxquels donne lieu cet insuccès ; mais il maintient que le fait n'établit absolument rien contre son traitement.

M. de Lesseps.

Paris, 23 mars—Le steamer Washington, ayant à bord M. de Lesseps, est arrivé aujourd'hui à St. Nazaire.

Les autorités municipales ont donné un banquet cette après-midi en l'honneur de M. de Lesseps.

Mme Adelina Patti.

Paris, 23 mars—Mme Patti écrit une lettre au "Figaro," dans laquelle elle explique comment elle a été sifflée et obligée de quitter la scène à Valence. L'artiste dit que le public de cette ville persistait à demander *Il Bacio* et que son refus de le substituer à un morceau de *La Traviata* a suscité cette démonstration hostile.

Rente française.

Paris, 23 mars—La rente de trois pour cent est cotée à 80 francs 60 centimes.

Le Pall Mall Gazette.

Londres, 23 mars—Le Pall Mall Gazette écrit que depuis l'entrevue de samedi de M. Bright avec M. Gladstone, il est beaucoup plus en faveur du projet de gouvernement irlandais de celui-ci. On avait dit que M. Bright était fortement opposé à la proposition du premier ministre à l'égard de l'Irlande, mais ajoute la même feuille, c'était une opinion erronée, car on sait maintenant qu'il a été frappé de l'ingéniosité et de l'originalité du plan de M. Gladstone.

Objection au Home Rule.

Londres, 23 mars—Karl Blind, dans une lettre adressée à un ami, condamne fortement le Home Rule. Il dit que celui-ci exposerait l'Angleterre à une vigilance constante, à des dépenses et au danger d'une invasion étrangère. De plus les Irlandais loyaux seraient sous le joug de l'papisme.

Le "Home Rule", ajoute-t-il, mettrait en péril l'égalité religieuse et les institutions civiles.

Le journal Post.

Londres, 23 mars—Le journal Post dit qu'il croit que M. Bright désire servir d'arbitre entre M. Gladstone et les membres du Cabinet qui veulent résigner.

La Reine Victoria.

Londres, 23 mars—La Reine Victoria a donné une réception cette après-midi au palais Buckingham. Il faisait un temps superbe et un grand nombre de personnages marquants y assistaient.

Parmi les personnes présentes figurait Mme Phelps, femme du ministre des Etats-Unis, qui s'est fait remarquer par l'élégance et le bon goût de sa toilette.

Elle avait une jupe et un corsage de brocart gris et une traîne de velours gris garnie de brocart gris.

M. Henry White, de la Légation américaine et M. Chas. Phelps ont été présentés à la Reine par le ministre Phelps.

Combat entre les troupes françaises et les Hovas.

Londres, 23 mars—Le steamer de la malle africaine arrivée aujourd'hui à Plymouth, annonce qu'un combat a eu lieu entre les Français et les Hovas au Madagascar, vers la fin de février.

Les Hovas, sous le commandement du général Willaughby, ont attaqué 3,000 hommes de troupes françaises. Après avoir mis en déroute celles-ci, et leur avoir fait subir de fortes pertes, ils les ont poursuivis jusqu'à Tamatave.

Les résidences et les magasins des français à Tamatave ont été bombardés et détruits par les Hovas. Ceux-ci sont retournés ensuite à la capitale. La perte des Hovas est faible.

Quelques jours plus tard, le général Sherrington a surpris 4000 Sakalovas, précédés de 250 Français et de 3 canons. Les Sakolovas ont été mis en déroute et quarante des leurs tués et un grand nombre blessés. C'est la première nouvelle d'une autre rupture au Madagascar, et elle a créé une grande sensation.

L'émeute en Belgique.

Bruxelles, 23 mars—Dans les émeutes d'aujourd'hui à Seraing, un des grévistes a été tué par les troupes.

Des anarchistes allemands qui ont pris part aux troubles, ont été arrêtés.

Bruxelles, 23 mars—Une dépêche de Liège dit que la grève s'étend, mais que la ville est tranquille.

Assemblée présidée par l'Archevêque de Dublin.

Dublin 23 mars—Une assemblée a eu lieu aujourd'hui du synode de l'église d'Irlande, présidée par l'Archevêque de Dublin—Des résolutions ont été adoptées, déclarant leur fidélité à la couronne d'Angleterre et à l'Union entre l'Irlande et la Grande Bretagne.

Rumeur.

Berlin, 23 mars—Le bruit circule que le gouvernement prussien nommera un gouverneur de la Prusse occidentale et Posen, avec pouvoir spécial d'exécuter les mesures relatives aux Polonais.

Puits de pétrole.

Le Caire, 23 mars—L'arpentage par le gouvernement du territoire égyptien où du pétrole a été découvert, indique que, d'après la formation géologique du district, il y existe de grands puits d'huile de pétrole.

Le général Prendergast.

Rangoon, 23 mars—Le général Prendergast, qui commande l'expédition anglaise chargée de secourir Yemethen, en Birmanie, télégraphie qu'il a rencontré et mis en déroute un fort corps d'insurgés.

Le canton de Ticino.

Berne, 23 mars—Le canton de Ticino, dans le sud de la Suisse, dont la population est presque entièrement catholique, a adopté, par un vote populaire, une loi du gouvernement ultramontain Cantonnal, qui met les affaires locales entièrement entre les mains du clergé.

Inondation.

Vienne, 23 mars—Il y a des inondations à Rikointz et à Prague, causées par la neige et la glace.

Le gouvernement Grec.

Athènes, 23 mars—Le gouvernement grec continue à envoyer des troupes sur la frontière de la Thessalie.

Chambre basse Hollandaise.

La Haye, 23 mars—La Chambre basse du Parlement a repoussé, par 53 voix contre 22, le bill relatif au rétablissement des droits différentiels dans les Indes Occidentales hollandaises.

Tentative d'évasion.

Jackson, Miss., 23 mars—Une tentative d'évasion désespérée a été faite hier par plusieurs nègres, enfermés dans la prison de comté à Yazoo City.

John W. Clarke, le geôlier de la prison, en voulant s'opposer à l'évasion des prisonniers, a été frappé à la tête avec une bûche de bois par un nègre du nom de Dick Hudson, accusé de meurtre. Clarke a succombé ce matin à ses blessures. Les prisonniers ont été repris.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, D. C., 23 mars—Le Président du Sénat a soumis à ce corps un grand nombre de bills de la Chambre parmi lesquels en figure un qui accorde une pension de $2000 par an à la veuve du général Hancock.

Sur motion de M. Blair, il est adopté immédiatement.

Celui-ci a dit que le bill avait été pris en considération ce matin par le comité de pensions du Sénat.

La résolution présentée hier par M. Ingalls, a été adoptée.

Elle décrète d'instituer une enquête afin de savoir si le maître de Poste général a reçu la résolution du Sénat demandant des informations relativement au nombre de maîtres de Poste de quatrième classe déplacés sous l'administration actuelle.

M. Beck appelle la résolution présentée par lui le 18 décembre 1885, au sujet du paiement des droits de douane en argent.

Le sénateur dit que la résolution a été discutée déjà, et il demande maintenant qu'elle soit référée au comité de finances. La motion a été adoptée.

Le bill de M. Logan, demandant d'augmenter les cadres de l'armée et de porter le chiffre de 25,000 à 30,000 hommes.

M. Manderson prononce une allocution en faveur, et cite des lettres écrites à cet effet par les généraux Schofield, Pope et autres, dans lesquelles ceux-ci déclarent que le chiffre de 25,000 est insuffisant.

Chambre.

M. Davis, du Massachussette, rapporte un bill pour prévenir l'introduction des maladies contagieuses et infectieuses aux Etats Unis, et pour établir un bureau sanitaire public. Envoyé au comité général.

M. Dorsey, du Missouri, du Comité des Postes et des routes postales, rapporte le bill pour étendre le système relatif à la livraison immédiate des lettres. Mis au calendrier de la Chambre.

M. Forney, de l'Alabama, du Comité de la milice, rapporte un bill relatif à l'instruction spéciale et uniforme de la milice d'Etat.—Mis au calendrier.

La Chambre se forme ensuite en comité général sur le bill d'allocation indienne.

M. McMillan, du Tennessee, occupe le fauteuil.

Nominations.

Washington, D. C., 23 mars.—Le Président a envoyé aujourd'hui les nominations suivantes au Sénat :

Jas. W. Romeyn, de Détroit, Mich., consul de Valparaiso. Maîtres de Poste : à New Hartford, Conn, Chas. A. Yolcomb, à Cape May, N. J., Fred. J. Melvin, à Plaquemine, Lne, Chas Emile Dupuy, à Georgetown, Tex., D. S. Cheshire Martin, à Terry, Ohio, James Y. Patterson, à Russell, Kansas, W. E. Banks, à Edinburg, Ind., E. K. Hosford, à Salina, Cal, S. M. Garvey.

Le général Crook.

Washington, D. C., 23 mars.—Un télégramme a été reçu ce matin, du général Crook, au département de la guerre, dans lequel il annonce qu'il partira aujourd'hui du Fort Bowie pour San Bernardino, pour accepter la reddition de Geronimo et de ses partisans.

Le fait que le général Crook ne fait allusion ni à l'attaque alléguée sur Geronimo par les Mexicains ni à sa reddition au Lieut. Maus, est considéré au département de la guerre comme une preuve concluante que la nouvelle qu'on avait rapportée est fausse.

Allocation pour la milice.

Washington, D. C., 23 mars—Le représentant Forney, de l'Alabama, a été requis par le comité de milice de la Chambre de rapporter favorablement le bill du Sénat, qui augmente l'allocation annuelle pour la milice.—Mais le Comité en a réduit le montant à $400,000 par an.

Plusieurs membres du comité, tout en étant en faveur du rapport, essaieront, quand le bill arrivera devant la Chambre, de faire rétablir le montant de $600,000, que comporte le bill du Sénat.

Le même comité a requis aussi M. Forney de faire un rapport favorable sur le bill présenté par le représentant Cox, de la Caroline du Nord, qui autorise le secrétaire de la guerre, sur la demande des gouverneurs des différents Etat, à déléguer des officiers de l'armée pour enseigner à la milice la tactique militaire.

Le Secrétaire Manning.

Washington, D. C., 22 mars—Le secrétaire Manning est très souffrant. Le Dr Lincoln attribue son mal à un excès de travail.

L'Empereur du Japon.

New York, 23 mars—La lettre suivante s'explique d'elle-même :

Tokio, le 15 du 2d mois de la 19me année de Mijié (15 février 1886).

Cyrus W. Field, Esq., Association du Monument Grant, New York :

Monsieur, sa majesté Impériale a été enchantée d'apprendre les projets qui existent pour élever un monument en l'honneur de feu le général U. S. Grant, et elle me requiert de vous transmettre ci-inclus 500 dollars en or américain, comme contribution au monument, en témoignage de la haute estime qu'il porte à la mémoire de l'illustre mort. J'ai l'honneur d'être monsieur, très respectueusement,

Signé: MARQUIS SANCTUSIMA, Tokuhaijie, Grand Chambellan de sa majesté l'Empereur du Japon.

Exportation de produits.

New York, 23 mars—Les exportations de produits de ce port durant la semaine dernière s'élèvent à $6,115,632.

Nomination d'un Sénateur.

Sacramento, Cal., 23 mars—Le gouverneur Stoneman a nommé George Hearst sénateur des Etats-Unis, en remplacement de John F. Miller, décédé.

La Grève.

St-Louis, 23 mars—Personne ne peut dire jusqu'ici comment ou quand la grève sur les lignes de chemins de fer Gould finira.

M. Hoxie a refusé de conférer avec M. Powdroly ; les gouverneurs Martin et Marmaduke n'ont pas réussi à effectuer un arrangement, et les administrateurs des dites lignes refusent de traiter avec aucun des employés grévistes représentant les "Knights of Labor".

Ceux-ci déclarent maintenant qu'ils n'accepteront aucuns termes des compagnies de chemins de fer, à moins qu'ils ne leur soient adressés comme membres de l'organisation des Knights. Maintenant en dernier ressort, les grévistes ont demandé aux marchands de cette ville d'agir comme arbitres entre les fonctionnaires du chemin de fer et les grévistes, afin d'arriver à quelque arrangement.

On attend avec anxiété la réponse des négociants à la demande des employés en grève. On rapporte que les marchands acquiesceront à la demande, si les deux parties veulent s'engager à se conformer fidèlement à leur décision.

St-Louis, 23 mars—Une dépêche spéciale de Palestine, Texas, au journal Post Dispatch, annonce que les Knights of Labor en grève ont envahi, ce matin, les chantiers du Texas & Pacific R. R. en cette ville et ont démoli deux locomotives. Il n'y a pas eu d'intervention de la part des officiers de la loi.

Convention d'Etat républicaine.

Montgomery, Ala., 23 mars—Le Comité exécutif républicain s'est réuni aujourd'hui en cette ville, et a appelé une Convention d'Etat pour le 23 juin.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—August Meyer vs. ses créanciers—No 17,166, Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire August Meyer soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, LUNDI, le 12ème jour d'avril 1886, à 11 A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et pour élire un syndic, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit August Meyer soient suspendues, et que Wynne Rogers, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 8 mars 1886.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D RANKIN, Député-Greffier.
9mars—3f au 12 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,952—Michael Dowling vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Michael Dowling soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero Jr., Esq., notaire en cette ville, le MARDI, 30e jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Bernard McCloskey, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 23 février 1886.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
M. A. McDONNELL, Député-Greffier.
25 fév—3f au 30 mars

Chemins de fer

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Cin. Ex..7:29 am	No 4 Fast Line..7:45 am
No 1 Fast Line..7:30 pm	No 6 Coast Ac..3:35 pm
No 5 Coast Ac..9:05 am	No 2 Cin. Ex..7:00 pm
No 51 Lim. Ex.1:00 pm	No 50 Lim. Ex.4:00 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 4 Ex.......7:00 am	No 2 Ex.......9:15 am
No 3 Lim. Ex..9:00 am	No 4 Chi Ex.....6:00 pm
No 5 Ex. dim..8:20 pm	No 6 Ex. dim..7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 304 California Express.11:50 am	No 303 F Worth Express......7:00 am
No 302 F Worth Express.....6:50 pm	No 301 California Express..1:00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

Cin. Limited.. 1:00 pm	Cin. Limited..12:30 pm
Fast Express.. 7:00 am	Fast Express.. 8:55 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.........9:30 am	No. 2.........5:30 pm
No. 5.........7:00 pm	No. 6.........8:00 am
No. 7.........10:40 am	No. 8.........4:20 pm

SOUTHERN PACIFIC CO. MORGAN LINE.

No 19 Califor..7:40 am	No 50 Local....8:10 am
No 51 Local...6:20 pm	No 20 Californ.7:30 pm

SHELL BEACH.

Arrivée.	Départ.
Tous les jours dim. ex. 8:15 am	Tous les jours dim. ex. 8:45 am
Tous les jours dim. ex. 3:45 pm	Tous les jours dim. ex. 5:00 pm
Dim. seulem'nt 7:15 am	Dim. seulement 7:45 am
Dim. seulm'nt 11:55 am	Dim. seulm'nt 12:30 pm
Dim. seulem'nt 5:50 pm	Dim. seulement 6:20 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 24 MARS 1886

Bayou Sara—CLINTON, à 5 P M
Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bayou Têche—NEW IBERIA, à 5 P M
Bayous Macon et Tensas—H. HANNA BLANKS, à 5 P M
Ouachita River—JOHN H HANNA, à 5 P M
Washington—WARREN, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 12 M
Bas du fleuve—SUNBEAM, à 11 A M

JEUDI, 25 MARS 1886.

Donaldsonville—WHISPER, à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—DAISY, à 9 A M

Hauteur des Eaux.

Augusta	10.00	Nashville Tenn	12.02
Cairo, Ill	21.08	Nlle Orléans	11.03
Cincinnati, O	22.03	Omaha, Neb	8.07
Davenport, Ia	8.09	Pittsburg, Pe	13.03
Keokuk, Iowa	12.01	Shreveport, Le	15.05
La Crosse, Wis	6.00	St-Louis, Mo	20.01
Leavenworth, K	14.00	St-Paul, Minn	glace
Louisville, Ky	7.09	Vicksburg	27.02
Memphis, Tenn	14.04	Yankton	11.09

Fleuve et rivières.

Cincinnati, 23 mars—La rivière a 21 pieds et monte. Temps clair, thermomètre 38. Arrivé, Shirley de Pittsburg.

Louisville, 23 mars—La rivière monte avec 7 pieds 9 pouces dans le canal et 5 pieds 7 pouces aux chutes. Temps clair et frais. Arrivés, Guiding Star de la Nlle Orléans, Granite State de Memphis.

St-Louis, 23 mars—Arrivés : City of St-Louis de la Nlle-Orléans, Tyler de la rivière Tennessee, My Choice et barges de la Nlle Orléans, Bald Eagle de l'Ohio. Départs, Tyler pour la rivière Tennessee, City of Cairo pour Vicksburg. Le fleuve a monté de 1 pied 9 pouces et marque 20 pieds 1 pouce à l'étiage et continue de grossir. Temps clair et frais.

Cairo, 20 mars—Arrivés, City of Vicksburg de Vicksburg minuit, Jay Gould de la Nlle Orléans, 10 a m. Départs, E S Hays pour la Nlle Orléans, 10 p m, City of Vicksburg pour St-Louis, 2 a m; Jay Gould pour St-Louis, 10. Le fleuve a 21 pieds 2 pouces et monte. Temps clair et frais.

Memphis, 23 mars—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Arrivé, J W Gaff de Cincinnati. Départs, Chas Morgan pour Cincinnati, 4 p m ; D R Powell pour St-Louis, 6 p m ; City of Providence pour Vicksburg, 6 p m ; City of Baton Rouge pour la Nlle-Orléans, 7 p m ; Annie P Silver pour St Louis, 7 p m. Temps clair.

Vicksburg, 23 mars—Le fleuve a baissé de 1 pied. Départs, Natchez et John A Wood et barges pour la Nlle-Orléans, Golden Crown pour Cincinnati.

Evansville, 23 mars—La rivière monte. Montant, Buckeye State à minuit. Descendant, Ohio à 9 h. et le Houston à midi.

Les Passes.

Port Eads, 23 mars, 6 p m—Vent sud-ouest. Arrivés à 1 a m, Steamship S Oteri, capitaine Pizzati, de Honduras ; Barque (ital) San Guiseppe, capitaine Rinaldi de Cette. Départs, Steamship Guido pour Liverpool, et Huntsman pour Rouen.

Marchés.

Londres, 23 mars, 4 pm—Consols à la clôture 100 9|16 au comptant et 100 5|8 à terme.

Londres 23 mars, 5 p m—Consols à 100 5|16 au comptant et 100 3|4 à terme.

Londres 23 mars, 12.30 p m—Consols à l'ouverture, 100 11|16 au comptant et 100 3|4 à terme.

Liverpool, 23 mars, midi—Coton—languissant mais sans changement. Ventes 8,000 balles dont 1000 pour l'exportation et la spéculation. Middling uplands 5d, middling Orleans 5 1|16d. Recettes 64,000 balles, dont 38,000 d'Amérique.

Liverpool, 23 mars, 5 p m—Coton—Ventes de coton américain 6500 balles. Futurs stables. Livraison en mars, mars et avril 4 57|64 acheteur, avril et mai 4 58|64 vendeur, mai et juin 4 61|64 vendeur, juin et juillet 6 3p4d vendeur, juillet et août 5 1|64 acheteur, août et septembre 5 4|64 acheteur, septembre et octobre 5 2|64 valeur, septembre 5 5|64 acheteur.

New-York, 23 mars—Coton calme. Uplands 9 3|16c. Orleans 9 3|8c. Ventes 197 balles. Futurs à l'ouverture stables ; livraison en mars 9.00, avril 9.09, mai 9.21, juin 9.31, juillet 9.39, août 9.46, septembre 9.30, novembre 9.14.

New-York, 23 mars (soir)—Coton calme—baissé de 1|16c. Ordinary 6 9|16c, good ordinary 7 15|16c, strict good ordinary 8 3|8c, low middling 8 3|4c, middling 9 3|16c, middling Orleans and Texas 9 3|8c. Ventes 200 balles.

Futurs à peine stables. Ventes 41,500 balles. Livraison en mars ——, avril 9.07 à 9.08, mai 9.19 à 9.20, juin 9.29 à 9.30, juillet 9.36 à 9.37, août 9.44 à 9.45, septembre 9.29 à 9.30, octobre 9.12 à 9.14, novembre 9.03 à 9.10.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 23 MARS 1886.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Knickerbocker, Kemble, New York.
Steamship El Paraiso, Hawthorne, New York.
Steamship E B Ward Jr, Arnet, Puerto Cortez.
Barque (ital) Orsola, Paturzo, Trieste.

ARRIVES.

Steamship (ang) Wm Symington, Thompson, de Messine, via Palerme et Valence.
Steamship (ital) S Oteri, Pizzati, Utilla.
Navire (autr) Dora, Premuda, Pensacole, en détresse.

BATEAUX A VAPEUR.

John H Hanna, Sullivan, West Monroe.
Pargoud, Tobin, Greenville.
Clinton, Campbell, Bayou Sara.
E W Fuller Barre, Lockport.
Warren, Kenison, Washington.
John Howard, Carlton, Camden.

EXPORTATIONS.

TRIESTE—par barque Orsola—480 balles coton 2200 barils huile coton etc.

IMPORTATIONS.

MESSINE, PALERME ET VALENCE—par steamship Wm Symington—De Messine—203 boîtes fruits verts 2364 boîtes citrons 4748 de oranges à ordre—320 de F S Robinson & co—1086 de 50 demi de 764 boîtes citrons Societa Agrumaria—1 baril vinaigre A Cusimano & co. De Palerme—3018 boîtes citrons 280 do macaroni 1 barrique vin 10 do huile d'olive 5 caisses fromage à ordre.... De Valence—2000 boîtes oranges à ordre.

Arrivages de produits.

WEST MONROE—par steamer John H Hanna—540 balles coton 820 sacs graine coton 17 barils riz brut.

GREENVILLE—par steamer Pargoud—1216 balles coton 1034 sacs graine coton.

BAYOU SARA—par steamer Clinton—61 boucauts sucre 31 barils do 319 barils mélasse.

LOCKPORT—par steamer E W Fuller—85 boucauts sucre 23 barils mélasse 616 sacs riz brut.

WASHINGTON—par steamer Warren—249 balles coton 1701 sacs graine coton 62 boucauts sucre 120 barils mélasse 27 barils huile.

CAMDEN—par steamer John Howard—710 balles coton 112 sacs graine coton 4200 merrains.

Par les chemins de fer.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—455 balles coton 1 demi baril sirop et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. AND TEXAS R R—581 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R—233 balles coton 8 boucauts tabac et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—2929 balles coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—23 balles coton 4 barils mélasse 16 boucauts sucre 2954 sacs de 150 barils vin 7 barriques do 5 caisses do et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN R R—50 balles coton et fret assorti.

[Par le télégraphe.]

New-York, 23 mars 1886.

A Moulton et Co

Le steamship Hudson, capitaine H R Freeman, est arrivé ce matin.

Partant pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Paso, Quick........parti 23 mars
Steamship Eureka, Read........parti 19 mars
Steamship Morgan City, Adams..parti 16 mars
Steamship Louisiana, Gager........parti 20 mars

BOSTON.
Navire Thos Lord, Brady........expédié 15 mars

ROCKPORT (MAINE).
Goelette St. Thomas, Otis........parti 6 mars
Goelette Mary Sprague, Poland........parti 11 fév

FRINDSHIP, ME.
Goelette Hary Sprague, Poland........partie 22 fév

LIVERPOOL.
Steamship Governor, ——........parti 7 mars
Steamship Mariner, Neville........parti 6 mars
Steamship Discoverer, Hughes........parti 26 fév
Steamship Red Sea, Baker........parti 7 mars
Steamship Australian, Peters........parti 27 fév
Steamship Andean, Pickthal........parti 20 fév
Steamship Author, Rendle........parti 17 fév

BREME
Steamship Corona, Wittenberg........parti 24 fév

CADIX.
Barque Giula, Lauro........partie 20 fév

MARSEILLE.
Barque Amalia Gargiulo, Jaccarino..partie 31 d

CETTE
Barque San Giuseppe, Rinaldi........partie 22 ja

HAVRE.
Navire Ile Marthe, Franchemer........parti 17 mars
Navire Lizzie Burrill, Kane........parti 16 fév
Navire Alice M Minott, Julian........parti 14 fév
Navire Cashmere, Dill........parti 14 fév
Navire Kinburn, Tooker........parti 14 fév

GENES.
Barque Monte Santangelo, Damore........parti 6 jan
Barque Maria Christina, Jaccai........parti 9 jan

PALERME
Steamship Pontiac, Martin........parti 13 mars
Steamship Benison, ——........parti 18 mars

ROYAL

BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO. 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS. & CO.

21 oct 85—1an SCHMIDT & ZIEGLER.

RIO DE JANEIRO.
Steamship Ashdell, Main........parti 24 fev
Steamship Cid, ——........en charg at 23 jan
Navire Henry, Thompson........parti 18 fev

BUENOS AYRES.
Barque Aufare, ——........partie 29 janv

ST. VINCENT (CAP VERT)
Steamship Gardenia, Horsfield........parti 13 mars

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Arecibo	Havre	4e dist
Blue Jacket	Continent	Gretna
Californian	Liverpool	1er dist. 20
Cristobal Colon	Barcelone	4e dist. 42
Chancellor	Brême	2e dist. 10
Dupuy de Lome	Bordeaux, etc.	4e dist. 40
E B Ward, Jr	Puerto Cortez	1er dist. 14
Erl King	Brême et Londres	rue 4e
El Dorado	New York	Alger
Floridian	Liverpool	1er dist. 20
Knickerbocker	New York	2e dist. 8
Kate Carroll	Belize	1er dist. 15
Marco Aurelia	Laid up	Alger
Nasmyth	Liverpool	1er dist. 13
Norfolk	Liverpool	4e dist
Professor Morse	Utilla	1er dist. 15
Potaro	Marseille	Gretna
Regina	Rouen	Elevator
San Juan	Liverpool	4e dist. 43

NAVIRES.

Arklow	Havre	rue 2e
City of Boston	......	4e dist
Equator	Havre	Alger
Erin's Gem	Liverpool	3e dist. 27
Julia	Havre	4e dist. 44
Lydia Skolfield	......	1er dist. 30
Riverside	......	1er dist. 32
Struan	Liverpool	rue 1ère
Scotia	Havre	4e dist. 47
Wm Tapscott	Havre	4e dist. 47

BARQUES.

Arcadnen Rudolfo	Gênes	2e dist. 16
Asiana	Liverpool	Alger
Agostini C	Russie	2e dist. 16
Blandera P	Havre	3e dist. 29
City of Liverpool	Liverpool	1er dist. 33
Est	Barcelone	1er dist. 21
E T G	Liverpool	rue 1ère
Frampart	......	2e dist. 7
Graf Karlorac	Greenock	Carrollton
Hampton Court	......	1er dist. 27
Jona	Greenock	Carrollton
John Watt	......	rue Quatrième
Melchiorre	Hambourg	Pic Tier
Miriam	Revel	2e dist. 18
Meinerby	Liverpool	1er dist. 36
Marie August	Revel	rue So
Mark Twain	Russie	3e dist. 39
Otao Niko	Revel	3e dist. 26
Orsola	Trieste	3e dist. 24
Principi di Napoli	Havre	Pic Tier
Precioso	Revel	4e dist. 44
Rebeis	Liverpool	3e dist. 36
Raffaele Ligure	Trieste	1er dist. 21
Teresina Bruno	Brême	3e dist. 23
Teresa	......	3e dist. 24

GOELETTES.

Ampero	......	2e dist. 16
Kansas	......	1er dist. 28
E D Sudbury	......	3e dist. 36
Royalist	Roatan	1er dist. 12
Storm King	Utilla	Pic Tier
Sarah D Fell	Pensacole	rue Orange
Santo Oteri	Bay Islands	1er dist. 12
Trieste	......	3e dist. 24
Wm A Marburg	Pensacole	6e dist

Dix-neuvième état de situation annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885:

Primes sur les risques d'incendies	$179,058 81	
Primes sur les risques de mer	4,885 18	
Primes sur les risques de rivières	5,356 64	
Total des primes	$189,300 63	
Ajoutez—Risques non échus de 1884	37,026 32	
Total des primes		$226,326 95
Ajoutez—Intérêt et profits et pertes	$ 27,580 00	
Moins les salaires et les frais généraux	11,764 03	15,815 97
Fonds de surplus de 1884		15,000 00
Total		$257,142 92
Pertes payées—		
Sur les incendies	$ 68,951 72	
Sur les mers	1,420 56	
Sur les rivières	5,683 75	
	$ 76,056 03	
Réassurances	35,211 89	
Réductions et primes remboursées	45,364 21	
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions	9,135 16	168,767 29
Profits		$ 88,375 63
Réserve pour—		
Primes non expirées	$ 41,779 65	
Primes non payées	7,268 06	
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885	10,000 00	
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886	10,000 00	
Fonds de surplus, 1885	17,000 00	
Surplus	2,337 97	
	$88,375 63	

ACTIF.

Billets reçus pour primes	$ 1,725 00	
Primes en voie de collection	37,163 24	
Prêts sur nantissement et hypothèques	19,344 67	
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché	100,708 00	
Actions de banques et autres, valeur du marché	16,365 00	
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	78,119 11	
Meubles de bureau	2,102 40	
Comptant en caisse et en banques	22,851 21	278,375 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.

[Signé] R. ZUBERBIER, Président
J. HASSINGER, Vice Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de janvier 1886.

[Signé] CHAS E. SEL, Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction déjà alloués sur les détenteurs de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.

17 jan—1m

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans,—Edward H. Adams vs. ses créanciers—No 17,105.—Division C.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward H. Adams soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, LUNDI, le 12me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de voter pour et élire un syndic, et sur toutes autres matières qui pourraient se présenter ; et que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit Edward H. Adams soient suspendues, et que Hy. P. Dart, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 8 mars 1886.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
10 mars—3f au 12 avril

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6, three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

M. Randall et ... gistes au ...